



# Redonnons du sens à nos métiers

Le choix de la CGT est celui d'une école publique, gratuite et laïque dont l'objectif premier est la réussite de tous les jeunes en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.

- La CGT, première organisation syndicale, incontournable depuis sa création pour gagner de vraies avancées sociales !
- La CGT, syndicat interprofessionnel, le choix du TOUS ENSEMBLE !
- La CGT, un syndicalisme de lutte et de propositions pour transformer la société !

**Ensemble**, exigeons l'égalité territoriale, la mixité sociale et des moyens budgétaires.

**Election à la Commission Administrative  
Paritaire Académique  
des Agrégés**

# VOTEZ



**Les réformes actuelles et à venir qui touchent les établissements du second degré (collèges, lycées) attaquent de plein fouet le service public d'éducation et aggravent les conditions de travail des élèves et des personnels.**

**La CGT Educ'action exige l'abrogation de ces réformes régressives (lycée, voie technologique) et se bat pour une Ecole permettant la réussite de tous.**



## Ce que veut la CGT Educ'action

- **L'arrêt des suppressions** de postes et le rétablissement des moyens perdus.
- **La création d'emplois** statutaires pour toutes les catégories de personnels.
- **L'arrêt de la précarité** : titularisation sans conditions de tous les personnels précaires.
- **L'augmentation générale des salaires** contre la perte du pouvoir d'achat et le gel du point d'indice.
- Dans l'immédiat, la revalorisation de 70 points d'indice (**300 € pour tous**).
- **L'arrêt du recours** systématique aux heures supplémentaires et aux primes.
- **La retraite à 60 ans** avec 37,5 annuités et 75 % du dernier traitement.

L'autonomie et le mérite sont présentés aujourd'hui comme la solution miracle pour l'Education nationale. En fait, derrière ces mots, la politique du ministère est bien de mettre en concurrence les établissements, les disciplines, les personnels et les élèves. Outre les économies budgétaires, c'est aussi la raison d'être de la réforme du lycée et de la voie technologique. Les mêmes menaces pèsent sur le collège unique (orientation précoce, classe de préprofessionnalisation, Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance).

L'Ecole imposée par le ministère est de plus en plus inégalitaire. La ségrégation scolaire est entérinée par la multiplication des dispositifs particuliers (établissement Eclair, collège EPS, internat et pôle d'excellence, établissement de réinsertion scolaire, école du socle) et la remise en cause de l'Education Prioritaire.

La globalisation et l'annualisation des horaires induites par les réformes contribuent à déréguler et à différencier les établissements selon le type de public. Sous couvert d'expérimentations, la loi Fillon institutionnalise une école à plusieurs vitesses : cette loi doit être abrogée.

Pour la CGT Educ'action, il faut une vraie politique ambitieuse pour l'Ecole, qui n'hésite pas à donner plus à ceux qui en ont le plus besoin en termes de personnels, de moyens de fonctionnement, d'ouverture culturelle pour lutter contre l'échec scolaire.

Dans nos collèges et lycées, la frénésie des réformes implique une multiplication des tâches et des réunions. Cela se traduit par une dégradation des conditions de travail et une augmentation du temps de travail pouvant conduire à des situations de souffrance. Les tâches périphériques doivent être incluses dans le temps de travail.

Les réformes font peser sur les personnels et les élèves la responsabilité de l'échec. Il ne suffit pas d'imposer des heures d'accompagnement personnalisé et des projets déconnectés des réalités et de toute réflexion pédagogique pour que cela favorise la réussite de tous. Pour la CGT Educ'action, des moyens et une vraie formation sont nécessaires.

**Du 13 au 20 octobre votez CGT Educ'action !**

## Ce que veut la CGT Educ'action

- **Un vrai collège unique** avec des moyens pour fonctionner.
- **L'abrogation** de la réforme du lycée et de celle de la voie technologique.
- **L'abandon** du socle commun et du livret de compétences.
- **Des effectifs de classe allégés** dans toutes les disciplines.
- **La réduction du temps de travail.**
- **Pas de stagiaire à temps plein.**
- Une formation continue choisie sur le temps de travail à hauteur de 10 %.
- La transformation des moyens provisoires en postes définitifs.
- Des brigades de titulaires remplaçants volontaires, sur zone réduite, dans le respect des disciplines.